

DIM STEM-Pôle
« Cellules souches et médecine cellulaire »



APPEL A PROJETS DU STEM-POLE
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
POUR MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES EN REGION ILE-DE-FRANCE
ANNEE 2010

Date limite de dépôt des dossiers : 15 septembre 2010

A titre exceptionnel et en supplément de son appel d'offres annuel de 2010, le STEM-Pôle lance un nouvel appel à projets pour l'attribution de subventions pour le co-financement¹ de manifestations scientifiques en Région Ile-de-France, dans le domaine des cellules souches et de la médecine cellulaire.

Le dossier de candidature, téléchargeable sur internet ([AAP 2010 STEM-Pôle](#)), sera transmis au STEM-Pôle avant le 15 septembre 2010, pour évaluation directe par le Bureau Exécutif Scientifique du DIM¹. Les résultats des évaluations seront transmis aux équipes demandeuses quelques semaines après le dépôt du dossier.

Objectifs de l'aide

- Aider au rayonnement scientifique international de la recherche francilienne et favoriser les échanges scientifiques entre équipes de recherche internationales, par le soutien aux manifestations scientifiques organisées en Ile-de-France.

Bénéficiaires

- Etablissements publics de recherche et d'enseignement supérieur franciliens.
- Tout organisme privé ou parapublic de formation et de recherche à but non lucratif : grandes écoles, fondations ou associations, sociétés savantes, organisations internationales, autres ..., localisés en Ile-de-France.

Conditions d'éligibilité du projet

- Les manifestations doivent avoir lieu dans la Région Ile-de-France.
- **L'engagement financier relatif à la manifestation doit avoir lieu avant le 31 décembre 2010.**
- L'équipe porteuse du projet doit être affiliée au DIM STEM-Pôle et ne peut pas être affiliée à un autre DIM.
- La manifestation doit être organisée en partenariat avec un ou plusieurs laboratoires de recherche franciliens.
- La participation des jeunes chercheurs est favorisée.
- Un comité scientifique doit être constitué.

Nature et modalités d'intervention

¹ La subvention demandée ne pourra pas dépasser 33% du budget total envisagé.

DIM STEM-Pôle

« Cellules souches et médecine cellulaire »



- Tous types de frais engagés pour la préparation et le déroulement de la manifestation (hors frais de personnel titulaire de la fonction publique) : location de salle et prestations liées, repas et pauses-café pendant l'évènement.
- Les demandeurs sont invités à présenter le plan de financement total de l'opération dans lequel ils souhaitent intégrer l'apport demandé au Conseil Régional.

Procédure de sélection

- Les projets seront évalués directement par le Bureau Exécutif du DIMⁱⁱ au mois de septembre 2010.
- La décision quant au financement par le Bureau Exécutif Scientifique du STEM-Pôle sera transmise aux équipes dans le courant du mois d'octobre 2010.
- Les projets retenus bénéficieront d'un co-financement² du Conseil régional d'Île-de-France.

Démarches à entreprendre

- Les documents de l'appel d'offres et du dossier de candidature sont téléchargeables sur le site internet du STEM-Pôle : [AAP 2010 STEM-Pôle](#)
- Un exemplaire du dossier de candidature complet sera renvoyé **par courrier ET par courrier électronique** à :

Albert TASTEYRE
Chargé de mission - DIM STEM-Pôle Ile-de-France
I-STEM - Genopole Campus 1
5, rue Henri Desbruères
91030 Evry Cedex – France
E-mail : contact@stempole-idf.com

Calendrier

- **15 septembre 2010 : Date limite de dépôt des dossiers**
- **30 septembre 2010 : Evaluation des dossiers par le Bureau Exécutif du STEM-Pôle**
- **Début octobre 2010 : Rendu des résultats des évaluations.**

ⁱ Membres du Bureau Exécutif Scientifique du DIM STEM-Pôle (depuis janvier 2009)

Annelise BENNACEUR-GRISCELLI, Nathalie CARTIER-LACAVE, Christine CHOMIENNE, Luc DOUAY, Hélène GILGENKRANTZ, Philippe HANTRAYE, David KLATZMANN, Philippe MENASCHE, Vincent MOULY, Marc PESCHANSKI (coordonnateur du STEM-Pôle), Paul-Henri ROMEO, Raphaël SCHARFMANN.

² La subvention demandée ne pourra pas dépasser 33% du budget total envisagé.